

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE

Mandature 2022 - 2026

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2025 A ECHEANCE DU 25 MARS 2025

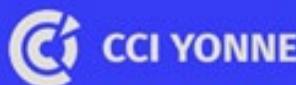
**Approuvé lors de l'assemblée générale
du 16 mai 2025 à échéance du 22 mai 2025**

ASSEMBLEE GENERALE

21 mars 2025 –en présentiel & visio-conférence

Mandature 2022- 2026

Procès-verbal d'assemblée générale



Assemblée Générale du 21 mars 2025

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a tenu une assemblée générale le vendredi 21 mars à neuf heures trente, en visioconférence et en présentiel à la Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois, 105 rue des Mignottes à Auxerre, sous la Présidence de Thierry CADEVILLE.

Membres ayant participé au vote :

Antoine BALOUZET ; Clément BAILLY ; Didier BARJOT ; Pierre BELBENOIT ; Thierry CADEVILLE ; Georges CARLIERE ; Pascal CHAROT ; Sylvain DUVAL ; Sophie GRVEVIC ; Alain LAPLAUD ; Elisabeth LEBEAU-COSTA ; Marc MANDRAY ; Ghislaine MOREAU ; François-Xavier NAULOT ; Florence PICHOL ; Frédérique RADE ; Sylvie RAMISSE ; Yann PICARD ; Stéphane TURPIN.

Membres n'ayant pas participé au vote :

Xavier CELLARD DU SORDET ; Didier CHAPUIS ; Laurence DERBECQ ; Emmanuel DUBOIS ; Brigitte DUTOIT-DESFOSSEZ ; Nicolas GARNERONE ; Karine GAUFFRENET ; Alain GENET ; Kouider HAFID ; Frédérique LECOMTE ; Pascal LEROUX ; Stéphanie LOUAULT ; Nicolas PLANTIER ; Sylvie SIDOU.

Assistaient également à la réunion

- Les Membres associés & conseillers techniques de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne.
- Jérôme MAYEL, Directeur Général ;
- Les Directeurs et Chefs de service de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne.

Le vote des délibérations a été opéré par voie électronique, du 21 mars 2025 en sortie d'Assemblée Générale jusqu'au 25 mars 2025.

SOMMAIRE

Ouverture de la séance par Thierry CADEVILLE, Président de la CCI de l'Yonne 4

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 novembre 2024 5

Délibérations :

- Remboursement des frais de déplacement 5
- Mise à jour des tarifs au 1^{er} avril 2025 7
- Dispositif Casques bleus 8
- Cession de parcelles de terrain à Toucy 11
- Cession de l'hôtel d'entreprises de l'Auxerrois 12

Informations :

- Rapport d'activité 2024 14
- Intervention d'Agnès Ramillon, Directrice générale de l'AER 24
- Actualisation du tableau des représentations extérieures 28
- Manifestations à venir 28

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la CCI de l'Yonne

1. Ouverture de séance

Thierry CADEVILLE, Président de la CCI Yonne a accueilli les membres de l'assemblée générale en brossant un portrait nuancé de la situation économique. Il a souligné que la sérénité avait disparu du vocabulaire des professionnels. Pour certaines entreprises, bien que produisant et payant leurs charges, elles ne gagnent plus d'argent.

Il a évoqué des défis majeurs : la baisse des commandes, l'arrivée de concurrents éloignés qui cassent les prix, et une réindustrialisation du pays qui reste à faire.

Les indicateurs sont préoccupants : baisse des déclarations préalables à l'embauche, augmentation du chômage des jeunes et des seniors.

Malgré ce tableau sombre, le Président Cadeville a tenu à mettre en avant les performances de la CCI Yonne, notamment ses accompagnements en développement durable et à l'international.

En complément, **Xavier Dualé**, directeur Yonne de la Banque de France a apporté un éclairage conjoncturel mesuré. Il a estimé qu'il n'y avait pas de risque de récession en France, avec une croissance estimée autour de 0,8%. Il a souligné le manque de visibilité qui paralyse les projets des entreprises.

Un point important de son intervention a porté sur les risques émergents : le risque cyber, le risque climatique et le risque lié à l'endettement financier. Il a également évoqué les conséquences des politiques monétaires des dernières années, notant que les banques centrales commencent à ajuster leurs stratégies avec une baisse progressive des taux directeurs.

Avant de débuter la séance, Thierry Cadeville a laissé la parole à Pascal Jan, Préfet de l'Yonne.

Pascal JAN, préfet de l'Yonne

Le préfet a concentré son intervention sur deux priorités principales : la santé mentale et la cybersécurité. Concernant la santé mentale, il a insisté sur l'importance de sensibiliser les entreprises et les salariés, rappelant qu'environ 30% des salariés sont touchés par le burnout et la détresse psychologique. Il a présenté plusieurs initiatives, comme la création d'une cellule PsyTOP pour suivre les personnes présentant des risques pour l'ordre public et la formation des forces de l'ordre à la santé mentale. Sur la cybersécurité, il a averti des dangers particulièrement pour les petites et moyennes entreprises, soulignant les risques d'ingérence étrangère et l'importance de la vigilance numérique.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 NOVEMBRE 2024

Thierry CADEVILLE, Président

Le Président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 novembre 2024 a été transmis par mail avec la convocation et demande à l'assemblée s'il y a des remarques au sujet de ce compte-rendu. Aucune remarque n'est formulée par les membres élus.

LE PROCES VERBAL DU 24 NOVEMBRE 2024 EST ADOPTÉ COMME SUIT :

NOMBRE DE VOTANTS	QUORUM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	17	19	0	0

Thierry CADEVILLE, Président

Le Président propose à l'assemblée de modifier l'ordre du jour en ajoutant deux délibérations, à savoir deux délibérations validées à la précédente assemblée générale mais nécessitant une modification :

- Délibération modificative sur la vente de parcelles de terrains à Toucy
- Délibération modificative sur la vente de l'hôtel d'entreprises du Tonnerrois

Aucune objection ni remarque n'est effectuée. L'ordre du jour modifié est accepté.

3. DELIBERATIONS

3.1 REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Dans le cadre de leur mandat et fonction, membres élus et personnels sont amenés à se déplacer pour représenter la CCI Yonne. Si la représentation de la CCI par les élus est assurée à titre bénévole, il est toutefois possible de solliciter un remboursement des frais associés à ces représentations.

Conformément à l'article R. 712-1 du Code de Commerce, les frais admis à remboursement sur justification sont les frais de transport, d'hébergement et de restauration engagés dans le cadre de leur mandat par les membres élus des chambres de commerce et d'industrie.

Les événements pouvant donner lieu à remboursements :

- La participation aux assemblées générales
- La participation aux Bureaux
- La participation aux commissions statutaires obligatoires :
 - Commission des finances
 - Commission consultative des marchés
 - Commission de prévention des conflits d'intérêt
- La représentation de la CCI Yonne à une réunion ou une manifestation à la demande de celle-ci.
- Les frais du Président et du Trésorier,
- La participation aux commissions techniques

Barèmes et modalités de demande remboursement :

Un relevé de frais de déplacement et de représentation (fourni par la CCI régionale) devra être remis à la CCI Territoriale avec l'ensemble des justificatifs qui remboursera les frais à sa charge, puis transmettra à la CCIR pour règlement des frais lui incombant.

Suite à la réactualisation des barèmes de l'URSSAF (arrêté du 27 mars 2023, JO du 7 avril 2023, texte 4), le tarif de remboursement des frais, applicable aux CCI de Bourgogne Franche-Comté, à compter du 01 mai 2023, est détaillé comme suit :

Frais kilométriques :

Voiture	Kilométrage parcouru à titre professionnel	
Puissance fiscale	Jusqu'à 5 000 km	De 5 001 à 20 000 km
3 cv et moins	d x 0,529	d x 0,316
4 cv	d x 0,606	d x 0,340
5 cv	d x 0,636	d x 0,357
6 cv	d x 0,665	d x 0,374
7 cv et plus	d x 0,697	d x 0,394

Pour les véhicules électriques, le montant des frais de déplacement est majoré de 20%.

Les personnels de la CCI Yonne, conformément à une note de service interne, doivent prioritairement utiliser un véhicule de service.

Forfaits de remboursement des frais de repas et d'hôtellerie :

Frais de repas : Province = 22 € ; Paris et métropoles de Lyon et Marseille = 33 €

Frais d'hôtel nuitée (yc petit déjeuner): Province = 110 € ; Paris et métropoles de Lyon et Marseille = 165 €

Toutes les situations exceptionnelles seront validées par le Président de la CCI Yonne ou son Directeur général.

DELIBERATION

CONFORMEMENT à l'article R712-1 du Code de Commerce et à l'article 1.1.4 du règlement intérieur de la CCI Yonne,

CONSIDERANT les dispositions légales et réglementaires reprises ci-dessus,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 28 février 2025

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 21 mars 2025, consultée par voie électronique du 21 mars 2025 à échéance du 25 mars 2025 à 18 h 00

Valide les modalités et les montants de remboursements de frais pour les membres élus et les personnels de la CCI de l'Yonne.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT :

POUR 19	CONTRE 0	ABSTENTION 0
--------------------------	---------------------------	-------------------------------

3.2 TARIFS AU 1^{ER} AVRIL 2025

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne facture plusieurs types de produits et de prestations.

En tant qu'établissement public, les tarifs de vente pratiqués doivent être fixés par un acte réglementaire, soumis au vote en assemblée générale.

Deux modifications de la grille tarifaire existante :

- 1) la mise en place de 3 niveaux de services de connexion numérique sur l'ensemble des bâtiments d'Octopus (105 rue des Mignottes).
 - Accès Internet Wi-Fi haut débit commun : gratuit
 - Accès Internet fibre HD + WiFi dédié (réseau LAN et SSID au nom de l'entreprise) : 40 € HT par mois.
 - Accès Internet fibre HD (40€ HT par mois) + hébergement sécurisé d'équipements réseau dans la salle informatique de 20 euros HT/mois par U (un U est un emplacement dans la baie informatique du site)
- 2) La transformation du pack premium « transmission » actuel en un produit « Accélérateur Transmission » intégrant une grille de facturation en fonction du CA de l'entreprise transmise.

DELIBERATION

VU les articles 4.4.4.1 et 4.4.4.2 de la section 4, du règlement intérieur de la CCI de l'Yonne, relatifs à la tarification des services proposés par la CCI,

CONSIDERANT la nécessité d'un acte réglementaire pour déterminer les tarifs de vente des produits et services d'une Chambre de Commerce et d'Industrie,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 28 février 2025

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 21 mars 2025, consultée par voie électronique du 21 mars 2025 à échéance du 25 mars 2025 à 18 h 00

ARRETE les tarifs de vente applicables au 1^{er} avril 2025, tels que mentionnés dans la grille tarifaire jointe,

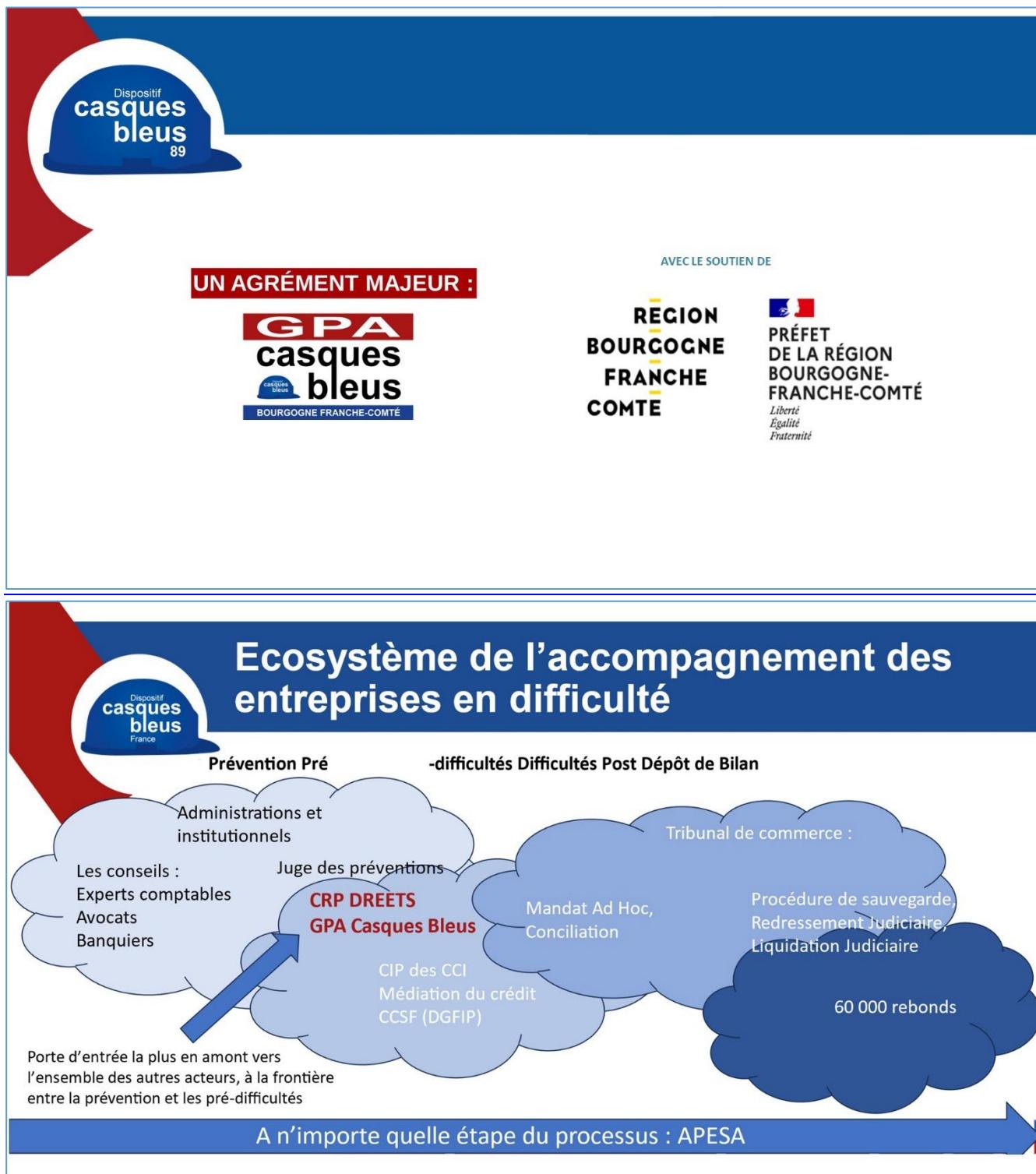
AUTORISE son Président et le Directeur Général à négocier ces tarifs de vente si nécessaire.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT :

POUR 19	CONTRE 0	ABSTENTION 0
--------------------------	---------------------------	-------------------------------

3.3 Dispositif Casques Bleus

Introduction par Didier Barjot, Président de la CPME Yonne et présentation du dispositif par Peggy PRINCE, chamane Corporate 1 2 3 Bonheur, membre de la CPME Yonne.



Qu'est-ce que le Dispositif Casques Bleus ?

Le Dispositif Casques Bleus NFC a été créé pour prévenir et répondre aux difficultés des entreprises et à la détresse des dirigeants. Inspiré par le suicide tragique d'un dirigeant en 2016 après des difficultés professionnelles, le dispositif offre un soutien concret et immédiat.

Un réseau prêt à se mobiliser

- Nous proposons des interventions adaptées grâce à un réseau de partenaires spécialisés.
- Nous mobilisons des ressources selon les problématiques rencontrées.

Un suivi psychologique possible

- Nous formons des sentinelles pour détecter et agir face à des signes de stress.
- Nous offrons un soutien psychologique personnalisé via le réseau APESA.

Gratuit

- Votre prise en charge est assumée à 100% par Casques bleus
- Cela comprend également l'éventuel suivi psychologique

Confidentiel

- Les experts suivent une charte stricte pour garantir la confidentialité.
- Le dispositif vise à offrir une assistance proactive pour éviter des situations extrêmes et soutenir les dirigeants dans des moments critiques.

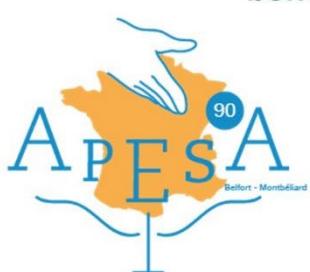
Adapté

- Les experts sont des entrepreneurs ou anciens entrepreneurs comme vous.
- Ils savent exactement par quoi vous passez et ne porteront aucun jugement.

Un Dispositif : une méthodologie sur 2 axes

SOLUTIONS DIRIGEANT(E)

Après avoir obtenu l'accord du dirigeant accompagné pour bénéficier d'un soutien psychologique, nous déclenchons une demande de prise en charge via un extranet



<https://www.apesa-france.com/>



<https://extranet.apesa-france.com/fr/structure/ma-structure>



**ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE GRATUIT
PAR UN PROFESSIONNEL LOCAL**

Parce que le chef d'entreprise est un généraliste, un jour il a besoin de l'appui d'un spécialiste :

Sur un simple appel, le dispositif **CASQUES BLEUS 89** se mobilise pour apporter la meilleure expertise via :

➤ **Ses partenaires**

➤ **Ses experts**

➤ **Ses mandataires**

➤ **Ses juristes et avocats**

➤ **Ses réseaux d'acteurs**

MEMBRES FONDATEURS



Le dispositif CASQUES BLEUS est un dispositif gratuit et confidentiel destiné à accompagner le dirigeant et/ou l'entreprise en difficulté.

C'est un dispositif qui :

- ✓ Ambitionne d'intervenir au plus tôt, afin d'éviter l'escalade des problèmes
- ✓ Cherche à solutionner le problème que rencontre l'entreprise, mais aussi l'éventuel impact psychologique de la situation sur le dirigeant
- ✓ Intervient à la demande du dirigeant
- ✓ Agit en collaboration avec les acteurs et outils existants

L'association CASQUES BLEUS FRANCE a été créée dans le département du Territoire de Belfort en 2020 et se déploie en Bourgogne Franche-Comté et dans d'autres régions de l'hexagone.

Le lancement du dispositif dans l'Yonne s'opérera dans le cadre d'un Groupement de Prévention Agréé, au sein d'une association spécialement dédiée.

DELIBERATION

VU la présentation du projet par Mme Peggy Prince,

VU l'article L. 710-1 du Code de Commerce, relatif aux missions des Chambres de Commerce et d'Industrie

VU les articles 2.1.2 et 2.1.3 du règlement intérieur de la CCI de l'Yonne, relatifs au rôle de l'Assemblée Générale,

CONSIDERANT :

- Que le dispositif « Casques Bleus » œuvre pour l'accompagnement des entreprises en difficulté,
- Que l'adhésion à cette association permettrait à la CCI de renforcer son rôle dans le soutien aux entreprises de son territoire, particulièrement celles confrontées à des difficultés économiques, financières ou de gestion,
- Que cette adhésion est en cohérence avec les missions statutaires de la CCI et participe à la mise en œuvre de ses actions en faveur de la pérennité et de la résilience des entreprises,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 24 janvier 2025,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 21 mars 2025, consultée par voie électronique du 21 mars 2025 à échéance du 25 mars 2025 à 18 h 00

APPROUVE l'adhésion de la CCI de l'Yonne au dispositif Casques Bleus

AUTORISE la CCI à être membre fondateur ou partenaire de l'association déployant ce dispositif dans l'Yonne

AUTORISE son Président à mettre en œuvre cette délibération.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT:

POUR 18	CONTRE 0	ABSTENTION 1
-------------------	--------------------	------------------------

3.3 Cession de parcelles de terrain à Toucy

Voisin direct de l'hôtel d'entreprises de Toucy, l'entreprise FP paysages a fait le souhait d'acquérir deux de nos parcelles cadastrées (environ 600 m²) se situant dans le prolongement de son emprise foncière et ce, afin de poursuivre son développement.

Le projet a été soumis au vote à l'issue de l'assemblée générale du 22 novembre 2024. Or, la délibération proposée à cette occasion ne précisait pas le fait que cette opération était assujettie à la TVA.

DELIBERATION

CONSIDERANT la lettre d'intention d'acquisition des lots AB379 et AB 378, Chemin de Ronde à Toucy, de FP Paysages adressée par Frédéric PETIT, représentant de FP Paysages, au Président de la CCI de l'Yonne le 9 septembre 2024,

CONSIDERANT le fait que la vente de ces parcelles ne compromettra pas d'éventuels projets d'extension de l'hôtel d'entreprises

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 13 septembre 2024

CONSIDERANT la délibération 2024-10 adoptée par vote électronique à l'issue de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2024

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 21 mars 2025, consultée par voie électronique du 21 mars 2025 à échéance du 25 mars 2025 à 18 h 00

AUTORISE le Président à signer la vente des parcelles AB379 et AB 378 à Toucy pour un prix de 15 000 € HT, soit 18 000 € TTC

AUTORISE le Président à constater la vente par acte authentique dès que la demande en sera faite et que les conditions suspensives auront été levées notamment les droits de préemption.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT :		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

3.4 Cession de l'hôtel d'entreprises du Tonnerrois

L'hôtel d'entreprises du Tonnerrois est un bâtiment de 1500 m² construit en 2007, sur 14 350 m² de terrain, situé Terres de Soulanguy, à Tonnerre. Il est composé de 5 cellules, dont 4 sont occupées par Lucas Étiquettes. La 5^e cellule est utilisée par l'entreprise Valour Lemaire et cette dernière devrait quitter le site d'ici la fin de l'année 2024.

L'entreprise Lucas étiquettes a fait part de sa proposition de rachat au printemps dernier afin de pouvoir développer son activité.

Le bâtiment actuel devait faire l'objet d'un programme d'investissement d'ici 2 ans (isolation toiture + panneaux photovoltaïques) pour un montant estimé à 200 K€.

La cession du site répondra à deux objectifs complémentaires :

- permettre à une entreprise locale de s'ancrer durablement dans le tonnerrois et ainsi contribuer au développement économique local
- permettre à la CCI de disposer des ressources de la cession pour un projet de construction d'un nouvel hôtel consulaire dans le tonnerrois, dans un bâtiment correspondant davantage aux besoins actuels des porteurs de projets.

Le projet a été soumis au vote (et adopté) à l'issue de l'assemblée générale du 22 novembre 2024. Or, la délibération proposée à cette occasion ne précisait pas le fait que cette opération était assujettie à la TVA.

DELIBERATION

CONSIDERANT la lettre d'intention d'acquisition de l'Hôtel d'entreprises du Tonnerrois adressée par Sébastien LUCAS, représentant de Lucas Etiquettes, au Président de la CCI de l'Yonne le 15 avril 2024,

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 27 juin 2024 au principe de vente de l'hôtel d'entreprises du Tonnerrois et autorisant le Président à entamer les négociations de cession avec M. Lucas

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 27 juin 2024 au principe de réinvestissement de la CCI dans un nouveau bâtiment sur la zone Actipole, dans le Tonnerrois en contrepartie de la cession de l'hôtel d'entreprises du Tonnerrois

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau de la CCI de l'Yonne du 13 septembre 2024 sur un prix de cession de 600 000€ HT à Lucas Etiquettes,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des Finances de la CCI de l'Yonne du 4 novembre 2024

CONSIDERANT la délibération 2024-09 adoptée par vote électronique à l'issue de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2024

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 21 mars 2025, consultée par voie électronique du 21 mars 2025 à échéance du 25 mars 2025 à 18 h 00

APPROUVE la vente de l'hôtel d'entreprises du Tonnerrois sur la parcelle cadastrée 268 à Tonnerre, pour un prix de 600 000 € HT, soit 720 000 € TTC

AUTORISE le Président à engager la vente par acte authentique dès que la demande en sera faite et que les conditions suspensives auront été levées, notamment les droits de préemption.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT :		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

4.0 RAPPORT D'ACTIVITE



REPRÉSENTATIONS

Rapport d'activité 2024

CCI YONNE



239 représentations honorées
par une équipe d'élus bénévoles et engagés

CEA
Comité de revitalisation
Qualibat
Commission de la sécurité et accessibilité
CDET
Comité départemental pour l'emploi
RET

Commission de conciliation

Conseil consultatif

Banque de France

CIFA/AIF

Commission des valeurs locatives des locaux professionnels

Numyco

PAT
Projet alimentaire territorial

Action Cœur de Ville

Commission des systèmes de vidéoprotection

Commission des impôts directs et taxes sur le CA

Réseau Bourgogne Entreprendre

CDEI

Initiatives 89

Commission locale Eau

SPED/SPEP

CODERST

Club des partenaires



Commission régionale de la Forêt et du Bois

p.3

EQUIPEMENTS ET TERRITOIRES

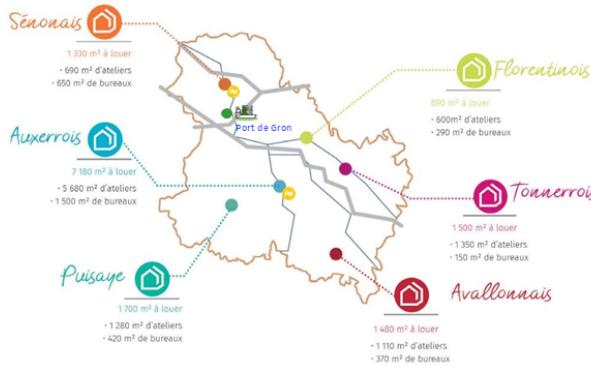
Rapport d'activité 2024



Mailler le territoire icaunais de solutions d'accueil de créateurs d'entreprises, telle est l'ambition portée par les élus consulaires depuis de nombreuses années. Au travers de ses 2 pépinières et 4 hôtels d'entreprises, la CCI met à disposition de ses créateurs près de **3 000 m²** de bureaux et **11 000 m²** d'ateliers.



105 entreprises hébergées en hôtels & Pépinières d'entreprises qui emploient **380** salariés pour une **durée d'occupation moyenne de 3 ans**



250 jours d'occupation pour nos **3** principales salles de réunion à louer.



76 accostages sur le **port public de Gron**

p.4

OCTOPUS

Rapport d'activité 2024



Avant



Destruction



Construction



Aujourd'hui



AUXR_GREEN LAB



16 résidents à Aux_R lab

dont **8** start-up hébergées

17 résidents à Aux_R Factory !

62 événements organisés à AuxR_Lab et AuxR_Factory rassemblant **541** participants !



p.7

APPUI AUX ENTREPRISES

Rapport d'activité 2024

CCI YONNE

NUMÉRIQUE



465 entreprises sensibilisées au **numérique**
dont **28** accompagnées



Google Van



FINANCEMENT



67 entreprises conseillées sur la **thématische du financement**
26 entreprises en difficulté ont été conseillées et accompagnées

AGEFICE



267 dossiers traités
dont **229** acceptés représentant **117K€**

INNOVATION



75 entreprises sensibilisées à l'**innovation**
dont **10** accompagnées



8 avis CCI pour des demandes DETR
(Dotation d'équipement des territoires ruraux)

p.8

APPUI AUX ENTREPRISES

Rapport d'activité 2024

CCI YONNE

DÉVELOPPEMENT DURABLE



297 entreprises sensibilisées
87 entreprises accompagnées dans leurs **projets liés au développement durable**.
460k€ d'aides versées grâce à l'accompagnement CCI
12 réunions thématiques sur l'environnement



Clima Diag Expert sur le site de production Yoplait à Monéteau. Vidéo filmée et relayée par CCI France.

INTERNATIONAL



118 entreprises icaunaises accompagnées dans des opérations du programme **International BFC**
158 entreprises de l'Yonne ont été accompagnées dans le cadre de la **Team France Export**
90 rendez-vous individuels d'accompagnement
12 entreprises icaunaises ont été intégrées au dispositif **BOOSTER** (accompagnement dédié aux entreprises non-confirmedes à l'international)
2 entreprises ont signé un **contrat VIE** (volontariat international en entreprises)



Accompagnement d'entreprises icaunaises à Tokyo, Séoul et Helsinki !



Réunion d'information sur la dématérialisation de la plateforme des douanes

p.9

INTERNATIONAL



3238 formalités à l'international
199 entreprises accompagnées pour des demandes réglementaires

CHAMBERSIGN



504 certificats Chambersign en cours de validité
 dont **203** nouvelles signatures électroniques délivrées

CRÉATION, REPRISE ET TRANSMISSION



569 formalités traitées.

Le Répertoire National des Entreprises a été lancé par l'État début 2023 via l'INPI. La CCI a assuré un rôle de secours auprès de ses ressortissants, tout en continuant à traiter les formalités en mandat pour ses clients.

+ **141** cartes de commerçant ambulant traitées.

+ **115** dossiers agents immobilier traités.

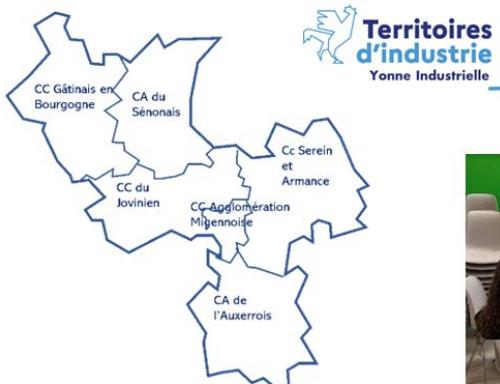
p.10

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Territoires d'Industrie est entré dans la Phase II

Le programme est organisé autour de **4 axes stratégiques** – Foncier/Grandes transitions/Compétences/Innovation ; déclinées en 9 Fiches Action sur 6 EPCI (Établissement public de coopération intercommunale).

Les 9 Fiches Actions sont réparties dans leur animation entre le Conseil Régional BFC et la CCI de l'Yonne. Chaque Fiche Action est travaillée à partir de réunions et l'implication des chefs d'entreprises et des Présidents d'EPCI.

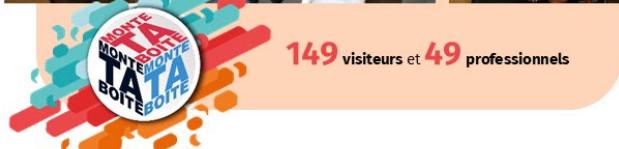


p.11

CRÉATION, REPRISE ET TRANSMISSION

Rapport d'activité 2024

CCI YONNE



439 inscrits sur les 12 ateliers en ligne
289 porteurs de projets présents aux rencontres, 84 dossiers de candidature pour les Trophées.



p.12

CRÉATION, REPRISE ET TRANSMISSION

Rapport d'activité 2024

CCI YONNE



119 dirigeants sensibilisés à la thématique « Transmission d'entreprise »



22 rendez-vous réalisés avec de potentiels cédants dont 9 accompagnés



51 contacts avec des potentiels repreneurs



Webinaire « Comment bien préparer sa transmission/reprise ? »
co-animé avec un expert en transmission du Crédit Agricole.

TÉMOIGNAGE :

« Je m'appelle Didier Simonot et en 2018 j'ai créé mon entreprise Tri-Logic Centre-Est qui s'occupe de la gestion des déchets. En 2022, j'ai décidé de prendre ma retraite. J'ai donc contacté la CCI Yonne, qui grâce à son réseau Transentreprises, m'a trouvé un repreneur. J'ai accompagné les repreneurs pendant un an, de 2022 à 2023 et en décembre 2023, j'étais définitivement à la retraite. »

Didier Simonot, Ex-gérant Tri-Logic Centre-Est

p.13

ANIMATEUR DE RÉSEAUX ET FILIÈRES

Rapport d'activité 2024

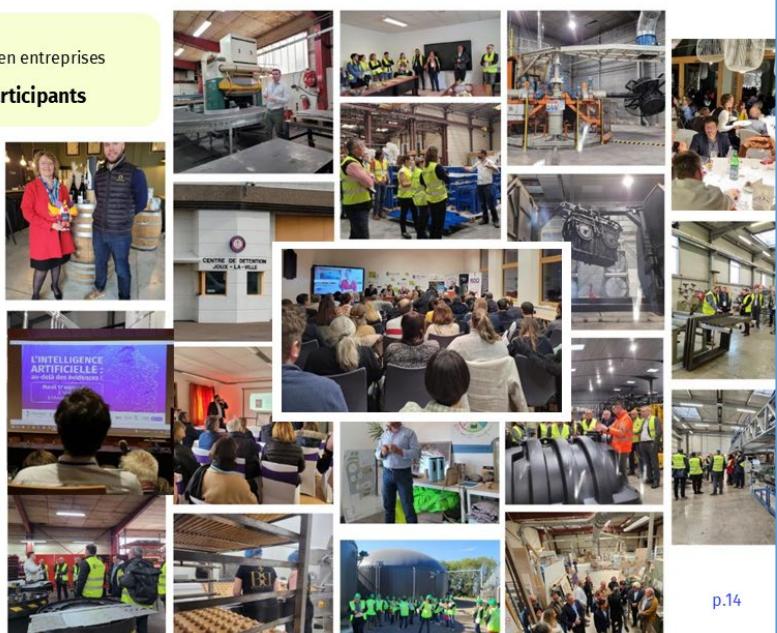
CCI YONNE



9 brunchs organisés en entreprises
rassemblant **316 participants**

62 membres BUSINESS SENS
CLUB D'ENTREPRISES DU SÉNOIS

9 réunions Clubs organisées
(3 conseils d'administration)



p.14

25 membres BUSINESS AUXERRE
CLUB D'ENTREPRISES DE L'AUXERROIS

8 réunions Clubs organisées

2 rencontres communes interclubs

ANIMATEUR DE RÉSEAUX ET FILIÈRES

Rapport d'activité 2024

CCI YONNE



La communauté « Les entreprises s'engagent » a été lancée en 2018 par l'Etat dans l'objectif de renforcer et de pérenniser le lien entre l'Etat et l'entreprise en faveur de l'emploi de tous les publics pour répondre aux enjeux sociaux, sociaux et environnementaux du département.

3 leaders dans l'Yonne : en 2024, le **Groupe icaunaise**, représenté par Cyril Charetié, est venu renforcer l'équipe des leaders.

79 entreprises icaunaises engagées en 2024

6 rendez-vous annuels avec une moyenne de **70** participants par événement

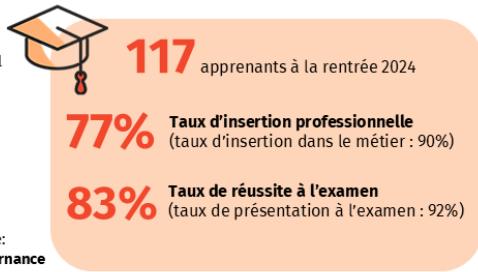
1 action "patron dans ma ville", en partenariat avec la mission locale et France Travail Auxerre

1 visite d'un atelier chantier d'insertion, PENELOPE



BAC+5

- Manager du développement d'affaires à l'international - **alternance**



BAC+3

- Bachelor EGC Sens – **initial et alternance**
- Chargé de Clientèle particuliers et professionnels en Banque-Assurance - **alternance**
- Responsable de Développement Commercial spécialité: gestion, international ou **viticulture (nouveau)** – **alternance**

BAC+2

- Attaché commercial option Banque-Assurance
- BTS Management Commercial Opérationnel - **alternance**
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client – **alternance**
- Gestionnaire de paie

INFRABAC

- Employé polyvalent du Commerce et de la Distribution

EGC Sens :

25 étudiants
17 promotions accompagnées

NOUVEAU :
création de la plaquette EGC Sens avec la nouvelle charte graphique du réseau



NOUVEAU :

Réalisation d'une plaquette de formation commune CCI Yonne x CCI Nièvre



NOUVEAU :
Relooking de la plaquette du Pôle Formation.

Une réalisation plus vitamnée et plus moderne !

p.16

FORMATION CONTINUE



CCI YONNE
Pôle Formation

99% Taux de satisfaction clients
sur les formations professionnelles continues



11 642 heures
de formations dispensées



663 apprenants formés



337 stagiaires accompagnés
par le centre d'études
des langues



71 formateurs mobilisés

p.17



Nuit de l'orientation à Auxerre

42 entreprises ont échangé sur leur métier avec 593 participants venus pour cette 1^{re} édition.



4^e Zoom de l'orientation à Sens

363 visiteurs reçus à l'Amphi
49 entreprises partenaires



Course Orientation Commerce – Avallon



63 commerçants ont partagé leur expérience et savoir-faire

303 collégiens, lycéens, personnes en reconversion ou demandeurs d'emploi mobilisés

8 partenaires engagés contribuant à la réussite de l'événement

COMMUNICATION



Newsletter Formation

Newsletter Générique

Newsletter Pépinières et Hôtels d'entreprises

74 newsletters diffusées à différents publics.

136 emailings envoyés générant 25 069 ouvertures de mails

30 000 visiteurs uniques

sur le site internet cci89.fr

32 nouveaux articles et

125 événements mis à jour.



LinkedIn

3 424 abonnés
+ 24% vs 2023



COMMUNICATION

Rapport d'activité 2024



Stand Cité89



FORMATIONS BAC À BAC+5



Stand salon de l'étudiant



Contenus vidéos Pépinières et Hôtels d'entreprises



Contenus vidéos formation

Contenus vidéos Monte Ta Boîte



p.20



60 Bd Vauban
CS 20286 AUXERRE cedex

1 Bd des Noyers Pompons
CS 30725 SENS cedex

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 | www.cci89.fr | 03 86 49 40 00

Intervention Isabelle FROMENT-MEURICE

La présidente de l'Agence d'Attractivité a présenté la nouvelle structure, qui remplace l'ancien office de tourisme. L'objectif est de promouvoir le territoire, attirer des investisseurs et des talents. Un focus a été mis sur le pôle hospitalité, visant à faciliter l'installation de cadres et de professionnels dans le département. L'agence souhaite travailler sur la marque territoriale, l'attractivité

résidentielle et économique, avec une attention particulière portée aux secteurs en tension comme la santé.

5.0 INTERVENTION D'AGNES RAMILLON, DIRECTRICE GENERALE DE L'AER

La directrice a présenté les missions de l'AER, qui consistent principalement à mettre en œuvre la stratégie de développement économique régionale. Elle a détaillé les différents pôles d'action : développement et prospection des entreprises, innovation, transition énergétique, et intelligence économique.

L'agence travaille sur plusieurs filières stratégiques comme l'hydrogène, les biotechnologies, le luxe, l'alimentation, les mobilités et le numérique.

Un accent particulier a été mis sur l'accompagnement des entreprises dans leur transition écologique et énergétique, avec un réseau de partenaires offrant un soutien global.



AER et CCI, membres du Réseau de la Transition Écologique et Économique



- Réseau soutenu et animé par le Conseil Régional et l'ADEME
- Plus de 30 conseillers (ères) de la TEE qui accompagnent les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté

Un réseau d'interlocuteurs qualifiés et de proximité qui apportent aux entreprises :

- ↳ l'analyse des besoins
- ↳ un accompagnement sur mesure
- ↳ une mise en relation avec des experts spécialisés
- ↳ l'orientation vers les bons dispositifs

Sur les thématiques de la transition écologique :

- ↗ Energies renouvelables ↗ Chaleur fatale
- ↗ Production durable ↗ Décarbonation
- ↗ Efficacité énergétique ↗ Eau
- ↗ Economie circulaire ↗ Eco-conception
- ↗ Changement climatique ↗ Sobriété...

Trouvez votre conseiller



Découvrez l'offre aux entreprises



Collectivités, devenez partenaire !



Les membres du réseau RT2E



Réseau animé et financé

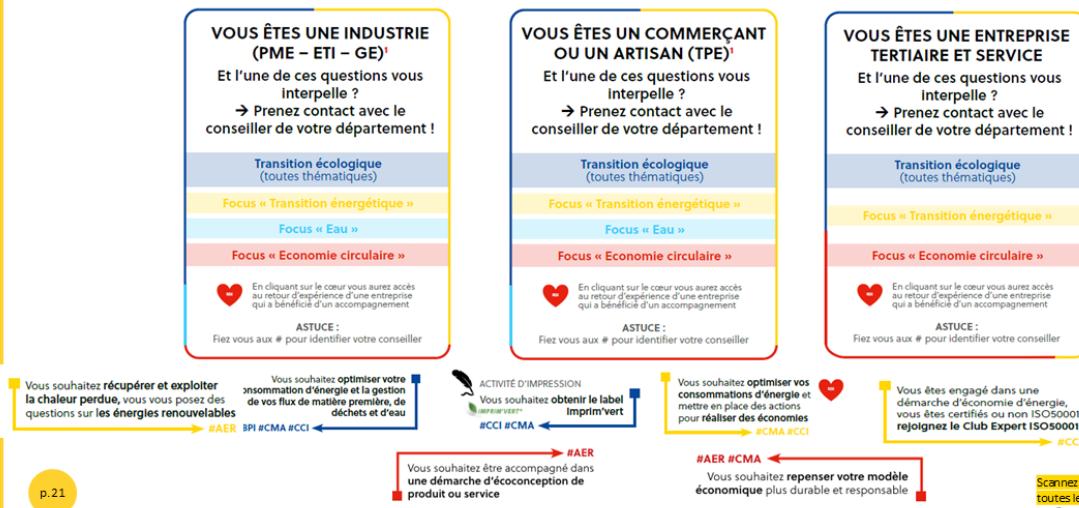
par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté



p.20



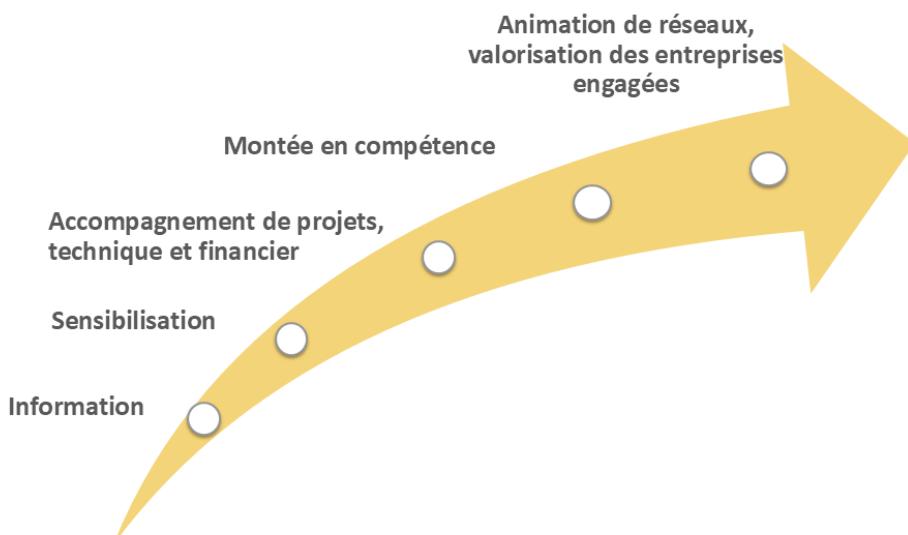
Une offre de services construite comme un parcours d'accompagnement



p.21



Accompagner l'entreprise, étape par étape



Thématique « énergie »

Thématiques spécifiques :

Chaleur fatale, biomasse, géothermie, solaire thermique, optimisation du froid, ...

ADEME,
CRBFC,
BPI,
CEE,
Etat,
Europe...

Accompagnement de projets:
visite énergie, diag énergie,
étude d'opportunité ou
faisabilité, recherche de
financement, aide au montage
de dossier

Information :
SVP tel, site,
réseaux sociaux,
emailings,
autodiag...

Animation de réseaux, valorisation des entreprises engagées

- Club expert énergie
- Valorisation des actions (réseaux sociaux, visite de site, vidéos...)

Montée en compétence

- Système de Management de l'énergie par étapes
- PROREFEI
- INVEEST

p.23



23

Thématique « économie circulaire »

Thématiques spécifiques :

Economie durable = écoconception + modèles économiques ...

ADEME,
CRBFC,
BPI,
CEE,
Etat,
Europe...

Accompagnement de projets:
diag MFCA,
diag Ecoconception,
échanges / modèles économiques
recherche de financement,
aide au montage de dossier

Information :
SVP tel,
Sites internet,
réseaux sociaux,
autodiag...

p.24



Animation de réseaux,
valorisation des entreprises
engagées

Communication réseaux
sociaux
Visites de site
Témoignages
Trophées Eco-innovez en
BFC tous les 2 ans

Montée en compétence
CFDE
Ecoconception (parcours d'ateliers)
Formations EFC

Sensibilisation :
Webinaires, ateliers,
fresques, réunions,
réponses personnalisées...

Principes pour les actions d'économie :

1. Sobriété
2. Efficacité
3. Renouvelable

p.25

Méthode :



Mesurer



Etablir un plan d'action



Mettre en œuvre



Suivre

25

Réussir la transition écologique et sociale
(la visée)



Infléchir notre modèle économique (le tronc)



Changer les pratiques professionnelles
(système racinaire)

p.26

5.1 ACTUALISATION DU TABLEAU DES REPRESENTATIONS EXTERIEURES

Nous avons eu une proposition du **CFA Sup Bourgogne** pour que la CCI Yonne siège à son Conseil d'administration.

Sauf opposition de l'assemblée, c'est Emmanuel Dubois en sa qualité de président de la Commission formation de la CCI Yonne qui prendra cette place.

5.2 MANIFESTATIONS A VENIR

CCI YONNE

PORTES OUVERTES
À LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE
DE L'AUXERROIS

8 avril 2025 de 8h30 à 12h
105 rue des Mignottes - Auxerre

Financé par
RÉGION BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Animé par
CCI YONNE

PEP' IN BFC

CCI YONNE

PORTES OUVERTES
AU VILLAGE D'ENTREPRISES
DU SÉNONAIS

10 avril 2025 de 8h30 à 12h
1 bd des Noyers Pompons - Sens

Financé par
RÉGION BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Animé par
CCI YONNE

PEP' IN BFC



Cycle création /reprise d'entreprise du 22 avril au 6 juin 2025.

Une formation action pour mettre toutes les chances de votre côté.

Ce cycle de formation dédié au porteurs de projets a pour objectif de vous permettre d'acquérir une méthode de conduite de projet et de valider les composantes de gestion et de négociation avec les partenaires financiers



L'équipe Formation vous invite à un petit-déjeuner dédié à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), jeudi 10 avril, de 8h30 à 9h30, dans le nouveau site de formation auxerrois (105 rue des Mignottes).



Petit déjeuner du Club des Entreprises s'engagent, jeudi 17 avril, de 8h30 à 10h30, à Toucy pour visiter le site de l'association Chênelet.





Le Président CADEVILLE remercie les membres présents et lève la séance à 12h 00 en demandant aux membres de l'assemblée de noter la date 14 mai 2025, date à laquelle sera inauguré Octopus.

Thierry CADEVILLE
Président de la CCI de l'Yonne



Ghislaine MOREAU
Secrétaire de la CCI de l'Yonne

